

Compte-rendu de réunion

Groupe de réflexion SIGBL

21 mars 2008

BU Chevreul

Etaient présents

SCD Lyon 2 : Caroline Gayral, Françoise Barré, Camille Espiau, Jean-Pierre Maillard

MOM : Bénédicte Kuntziger, Pascal Morin

ISH : Raphaël Tournoy, Claire Giguët

SCD Lyon 3 : Jean Bernon, Catherine Bonin, Jean-Loup Bruschet

SCD Lyon 1 : Christine Galinier, Odile Julien-Cottard

SCD Savoie : Alain Caraco, Gisèle Maxit

ENSSIB : Thierry Clavel

SCD Saint-Etienne : Sandrine Mousin, Dominique Rouger

Excusés

Laurence Lefaucheur et Sophie Fotiadi (IEP Lyon)

Nicolas Morin (Enssib)

Rappel de l'ordre du jour

1. Informations

- Journée technique avec une société de services : 03 avril
- Calendrier et répartition des journées techniques
- Symposium OpeniWorld
- Contacts : SCD Saint-Etienne et autres
- Point de la situation des membres du groupe de travail (installation, tests, calendrier)

2. Organisation du groupe

- Point projet DCB 16
- Charte fondatrice du groupe
- Organisation et répartition des tests

3. Tour de table, questions

1) Informations

• Journée Société de services

Une journée d'étude du groupe de travail est programmée avec une société de services le 03 avril 2008, sur la question des paramétrages dans Koha.

Les participants qui ne l'ont pas encore fait doivent envoyer **au plus tôt** leur liste de questions au SCD Lyon 2 qui organise cette journée. La synthèse de ces questions sera ensuite envoyée aux intervenants.

• Calendrier et répartition des journées techniques

Il est convenu que les établissements membres du groupe se répartissent l'organisation et la prise en charge financière des journées techniques. Pour rappel, la journée du 31 janvier avait été gérée par le SCD Lyon 3, et celle du 03 avril est organisée par le SCD Lyon 2.

Il est prévu d'organiser ces journées à fréquence régulière, 1 fois par mois/1,5 mois, soit mi-mai, mi-juin et mi-juillet pour le 1er semestre 2008.

L'ENSSIB et le SCD Lyon 1 proposent respectivement de prendre en charge les journées de mai et de juin.

L'IEP de Lyon propose de prendre en charge une journée sur la gestion des listes d'autorités dans Koha ou sur le module Acquisitions.

L'organisation du contenu des journées sera discutée suite à la journée du 03 avril.

- **Symposium OpeniWorld 2008**

Le calendrier définitif des journées SIGBL organisées dans le cadre du Symposium « OpeniWorld » à l'Université Lyon 2, est accessible à l'adresse suivante : <http://www.openiworld.org/SIGBL.html>

Le contenu des ateliers et de la communication du 24 juin seront à discuter entre les membres du groupe en avril/mai.

- **Contacts**

Le groupe est régulièrement sollicité par d'autres établissements qui envisagent de s'y associer. Le SCD de Saint-Etienne a souhaité participer à cette réunion afin d'évaluer l'investissement requis pour participer activement au groupe de travail. Pour les autres établissements souhaitant participer, il est décidé de renvoyer à la charte d'adhésion du groupe (Cf. *point 2 du CR*).

- **Point de la situation des membres du groupe de travail**

- **SCD Lyon 2**

-Installation sous Fedora 7 (Cf. *guide d'installation*) ;

-Problèmes d'indexation avec Zebra ;

-Un contact a été établi avec Nelsonville pour s'assurer de la compatibilité des bornes de prêts automatiques 3M avec Koha. La réponse de Liblime est que cela fonctionne avec SIP2. Un nouveau message va être envoyé pour tenter d'obtenir le nom d'un contact chez 3M ;

-Des tests fonctionnels ont été faits à partir de bases en ligne de tests, sur le modèle de la grille de tests du CCTP du SCD Lyon 2 (Cf. *synthèse succincte des tests effectués*).

- **ISH**

-Première tentative d'installation sous RHEL 4 ;

-Puis choix d'Ubuntu mais quelques problèmes avec les modules PERL ;

-L'installation sera achevée pour le 03 avril.

- **MOM**

-Installation avec une machine virtuelle Debian (virtual box) ;

-Pas encore de tests d'imports ;

-Apparemment Zebra semble fonctionner (pas de message d'erreur), mais il est possible qu'il n'indexe pas (à vérifier) ;

-Bug signalé au niveau du mot de passe du parser XML : ne pas mettre le &

- **Enssib**

-Installation effectuée sur Debian ;

-Deux premières installations : problème d'indexation avec Zebra ;

-Troisième installation : installation GIT, donc meilleur fonctionnement mais toujours problème pour l'indexation ; L'Enssib signale la résolution de deux bugs responsables de ce problème (Cf mail liste de discussion). Zebra fonctionne donc.

- **SCD Lyon 1 (MARC 21)**

-Tentatives d'installation sous Ubuntu, Debian puis installation définitive sous Fedora 7 avec le guide de Lyon 2 ;

-Tests effectués sur des bases en ligne de tests (Cf *synthèse envoyée sur la liste*). Les fonctionnalités manquantes recensées concernent, comme pour le SCD Lyon 2, la circulation (bornes de prêt automatiques, prêt secours, ...) le récolement, les imports Sudoc mais aussi les statistiques fines et l'interface professionnelle (navigation, droits).

-Le SCD Lyon 1 est surtout intéressé par le test des modules *circulation*, et éventuellement *statistiques* et *acquisitions*.

- **SCD Lyon 3**

-Installation sous Debian de deux machines

-1000 notices de la base Lyon 3 (biblios et exemplaires 852) ont été chargées. Un lot de 100 notices bibliographiques extraites du SUDOC et contenant des caractères non-latins (russe, chinois, japonais) ont aussi été chargées ;

-Problème d'indexation avec Zebra, mais indexation qui fonctionne en mode No-Zebra ;

-Problème avec les diacritiques ISO 5426, réglé localement ;

-Tests sur les deux bases ;

-Le résultat obtenu pour le chargement des exemplaires incite à demander des informations beaucoup plus précises sur le paramétrage des exemplaires et de la circulation.

- **SCD Savoie (MARC 21)**

-Installation sous Debian sur un PC ;

-Pas de problème à l'import ;

-Bonne gestion des diacritiques allemands et français ;

-Participation à la traduction de la version 3 en Français ;

- Pas de problème avec Zebra ;
- Pas encore de tests de création de notices ;
- Nécessité de pouvoir paramétrer le vocabulaire des interfaces : si pour l'interface professionnelle, il est toujours possible de s'adapter à ce qui existe, dans la partie publique, il faut pouvoir s'accorder avec le vocabulaire local de l'établissement (dans le cas de l'intégration dans l'ENT par exemple : cartable/étagère virtuelle) et avoir aussi la possibilité de valoriser certains services ;
- Tests de récupération de notices avec Zotero : résultat mitigé car récupération partielle.

Conclusion commune

- Problème d'indexation Zebra (mais devrait être résolu suite au mail de l'Enssib) ;
- Il est parfois difficile d'évaluer ce qui relève d'une fonctionnalité manquante, d'un bug de la version Alpha, ou d'un paramétrage spécifique. La journée du 03 avril devrait permettre de mieux cerner le niveau de spécificité des paramétrages proposés par Koha ;
- Il est signalé qu'il pourrait être plus intéressant, pour les établissements qui le souhaitent, d'effectuer l'installation sous une même distribution (Debian?) pour faciliter le repérage des fichiers et donc simplifier les échanges.

2. Organisation du groupe

• Point projet DCB 16

Les élèves conservateurs de l'Enssib (DCB 16), ont réfléchi à la « *mise en place d'une collaboration inter-établissement pour le partage des connaissances, la gestion et la maintenance d'un SIGBL d'après des réalisations françaises ou étrangères* ». Dans ce cadre, ils ont formulé des solutions pour l'organisation de notre groupe à court et moyen-terme. Tant que le groupe est encore en phase de tests, il est proposé aux membres de signer une « charte d'adhésion au groupe ». Une fois la phase de tests terminée, et quand le groupe aura fait un choix définitif, la participation des établissements au groupe de travail sera formalisée par la signature d'une convention (notamment pour des questions de coûts en terme de développements à prévoir et à se répartir).

• Charte fondatrice du groupe

La charte a été soumise à la relecture des membres du groupe. La version mise à jour et corrigée est disponible en **annexe 1**.

Chaque bibliothèque ou service documentaire membre du groupe doit signer la charte en double exemplaire : une version sera archivée par l'animateur du groupe (envoi au SCD Lyon 2) et une version sera conservée par le signataire.

La charte sera mise en ligne sur le site collaboratif (ainsi qu'une version PDF des chartes signées par les membres du groupe), en précisant qui centralise les chartes (SCD Lyon 2).

Concernant le principe d'équité, il est décidé pour le moment de ne pas retenir de critères spécifiques : une liste des critères à prendre en compte sera rédigée dans un second temps, lorsque la phase de tests sera achevée.

• Organisation et répartition des tests

Il est décidé de réfléchir à la répartition des tests après la journée « paramétrages » du 03 avril.

Annexe 1

CHARTRE FONDATRICE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES SIGB LIBRES

Version 3
02 avril 2008

1. Objet

Le groupe de travail sur les SIGB libres regroupe les bibliothèques et services documentaires des établissements désirant mettre en place une collaboration pour le partage des connaissances, le développement, la gestion et la maintenance d'un même SIGBL.

Le groupe de travail sur les SIGBL, créé en 2005 à l'Université Lyon 2, permet aux participants :

- de disposer d'une réflexion et d'une remontée d'expériences mutualisées ;
- d'élaborer de manière mutualisée des projets, des développements communs et/ou profiter des travaux élaborés en ce domaine ;
- dans ce cadre, de décider d'une certaine forme de mutualisation financière permettant une rationalisation des coûts.

2. Activité du groupe de travail

Dans ce but, le groupe entreprend notamment :

- la mise en place de supports électroniques d'échange (liste de diffusion, site) entre ses membres et vers un public large ;
- l'organisation de réunions de travail décisionnelles entre ses membres ;
- la rédaction d'un certain nombre d'outils d'aide à la décision (journal de bord des tests, chiffrages, devis) ;
- la fixation de critères financiers généraux permettant de financer de manière équitable les projets autour de micro-conventions spécifiques.

3. Principes

L'adhésion et la participation aux activités du groupe sont fondées sur le respect des principes suivants :

- principes fondateurs du logiciel libre (voir <http://www.gnu.org/philosophy/philosophy.fr.html>) ;
- principe de communauté : le groupe adhère et participe à la communauté du logiciel choisi ;
- principe de réciprocité : bénéficiant de l'expérience et du savoir des autres, chaque membre s'oblige à contribuer à l'enrichissement de l'expertise commune en partageant ses propres informations ;
- principe de qualité : chaque membre respecte les standards ou les normes pouvant être définis par le groupe afin d'atteindre la plus haute qualité de travail dans la gestion et la maintenance du SIGBL choisi ;
- principe de loyauté : Les membres du groupe s'obligent à informer les autres membres de tout développement prévu, et à en débattre, notamment si ce développement induit une divergence des systèmes ;
- principe d'équité : les contributions financières de chaque membre aux opérations effectuées sont proportionnelles à l'implication et l'intérêt de chacun dans celles-ci ;
- principe de réserve : les membres du groupe s'engagent à ne pas diffuser et à ne pas faire état des documents et informations explicitement déclarés comme non diffusables par le groupe lors de ses réunions ou dans les courriels adressés à la liste restreinte [SIGBlibres].

4. Statut du groupe

Dans sa forme initiale, le groupe est composé de membres adhérant formellement à la présente charte. Le groupe n'a pas de personnalité juridique.

L'existence du groupe n'est pas limitée dans le temps.

Clause de rendez-vous : Au moment du passage en production, et en tout cas si les circonstances l'exigent, le groupe se réserve, après un examen rétrospectif de la coopération initiée, la faculté d'adopter une convention s'inspirant de cette charte et liant juridiquement les différents membres.

5. Adhésion au groupe

L'adhésion au groupe concerne toutes les bibliothèques et établissements documentaires qui s'engagent dans l'activité du groupe, en respect avec les principes énoncés précédemment et en signant la présente charte.

Toute demande d'adhésion est examinée par l'ensemble du groupe de travail, qui a le pouvoir d'accorder à l'établissement demandeur le statut de membre du groupe.

6. Organisation du groupe

L'administration du groupe est gérée par un animateur, désigné par l'ensemble des membres du groupe en réunion décisionnelle. Son rôle est de coordonner l'activité du groupe et d'organiser la circulation de l'information entre ses membres.

Le site et les listes de discussions sont hébergés et administrés par plusieurs établissements du groupe. Un établissement prend également en charge le financement d'un nom de domaine pour le site.

Les décisions relatives aux orientations et à l'activité du groupe se prennent à l'unanimité entre les établissements représentés au sein du groupe.

7. Modalités de sortie du groupe

Les bibliothèques ou services documentaires souhaitant sortir du groupe peuvent le faire à tout moment, et s'engagent à prévenir l'ensemble des membres du groupe.

La sortie du groupe implique la désinscription à la liste de diffusion restreinte [SIGBlibres].

Les dispositions de la présente charte ne peuvent être modifiées qu'à l'unanimité des établissements représentés au sein du groupe.

Date et signature du représentant de la bibliothèque ou du service documentaire :